



DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

Au Conseil administratif
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève 3

N/réf. : TAP/BFA/iga
801598-2019

Genève, le 9 septembre 2019

Concerne : PR-1282 – procédure de vote

Madame la Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Référence est faite à mes courriers du 12 août dernier sollicitant votre positionnement, ainsi que celui du Bureau du conseil municipal, à propos de la procédure de vote sur la PR-1282 lors de la séance du conseil municipal du 25 juin.

J'ai reçu le 4 septembre la réponse de Madame Marie-Pierre Theubet, présidente du conseil municipal. L'avis de droit qui y est joint rejoint pleinement l'analyse faite par mes services. Je proposerai donc au Conseil d'Etat l'annulation de la délibération visée. Cette décision ne pourra toutefois formellement pas être prise par le Conseil d'Etat avant sa séance du 25 septembre prochain.

Souhaitant que cette information vous permette de prendre toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt de la Ville de Genève, je vous prie de croire, Madame la Maire, Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Thierry Apothéloz